

SUSPENSION TEMPORAIRE DU STOCKAGE DE PILES USAGÉES DANS LES DECHETTERIES DU SIVOM

En raison de la suspension de la collecte de piles usagées par l'éco-organisme Corepile dans les déchetteries du SIVOM depuis plusieurs semaines, tous nos sites ont atteint la limite de stockage et ne sont plus en mesure d'accepter de nouveaux dépôts de piles.

Cette situation, indépendante de notre volonté, nous oblige à suspendre temporairement cette prestation. Nos services mettent tout en œuvre pour trouver une solution auprès de Corepile et rétablir ce service dans les meilleurs délais.

DÉPÔT DANS D'AUTRES POINTS DE COLLECTE

En attendant, nous invitons les usagers à se rendre dans d'autres points de collecte tels que les magasins, les distributeurs ou certains lieux publics pour déposer leurs piles usagées.

Le moteur de recherche « Que faire de mes déchets », créé par l'ADEME, permet aux usagers de trouver le lieu de dépôt le plus proche de chez lui : <https://quefairedemesdechets.ademe.fr/dechet/pile-jetable/>

BAC BRUN ET JAUNE, C'EST NON

Pour des raisons de sécurité, nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de jeter les piles dans les ordures ménagères (bac brun) ou le bac de collecte sélective (bac jaune). Certains produits peuvent en effet endommager les lignes d'usine et impacter la qualité de l'air, voire provoquer des incendies.

Une nouvelle communication sera effectuée lorsque le service sera rétabli.

CONTACT PRESSE :

Elsa Christmann - Responsable communication
03 89 31 06 77 - e.christmann@sivom-mulhouse.fr

